

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2518

présenté par

M. Ramos, M. Turquois, M. Fesneau, M. Bolo, Mme Deprez-Audebert, M. Mathiasin, M. Lagleize
et les membres du groupe du Mouvement Démocrate et apparentés

AVANT L'ARTICLE 11

À l'intitulé du titre II, après le mot :

« durable »

insérer les mots :

« , accessible à tous ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un travail de réflexion et de concertation a été engagé lors des États Généraux de l'Alimentation qui ont suscité un grand intérêt chez les agriculteurs. Les EGA ont représenté 5 mois de travail et 14 ateliers nationaux auxquels ont été associées toutes les parties prenantes.

Ces ateliers ont été répartis en deux chantiers, le premier relatif à la création et la répartition de la valeur et le deuxième intitulé « une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous ».

Dans un souci de cohérence avec les EGA, cet amendement propose de reprendre les mots « accessible à tous ». Les travaux réalisés durant ces 5 mois ainsi que le présent projet de loi avaient, en effet, pour objectif de s'assurer que chacun puisse avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité en France et dans le monde.